

# Passeport des villes genevoises



<b>Les villes, piliers de notre canton</b>	<b>3</b>
<b>Chiffres-clés</b>	<b>4-5</b>
<b>Les villes, un lieu où grandir</b>	<b>6</b>
<b>Des villes de solidarité et de cohésion sociale</b>	<b>7</b>
<b>Offrir des logements pour toutes et tous</b>	<b>8</b>
<b>Pour une densification harmonieuse</b>	<b>9</b>
<b>Bien vieillir dans sa ville</b>	<b>10</b>
<b>Des villes sûres</b>	<b>11</b>
<b>Les villes, moteurs de l'offre culturelle et sportive</b>	<b>12</b>
<b>Les finances : pierre angulaire de l'administration publique</b>	<b>13</b>
<b>Présentation de l'UVG</b>	<b>14-15</b>

# Les villes, piliers de notre canton

**En Suisse, près des trois quarts de la population vit en milieu urbain. Les 12 plus grandes villes suisses comptent ainsi autant d'habitant-e-s que les 14 cantons les plus petits, soit près de 1,43 million de personnes. Par ailleurs, les villes représentent plus de 84% du poids économique helvétique.**

A Genève, 87% de la population cantonale réside dans les 15 communes qui comptent plus de 10 000 habitant-e-s et/ou dont la densité excède 1500 habitant-e-s au km<sup>2</sup>. Ces mêmes communes sont aussi celles qui accueillent le plus d'entreprises et d'emplois en leur sein.

Lieux de vie, de travail et d'habitat, les villes sont concernées au premier plan par de très nombreuses décisions politiques, dans les domaines des transports, de l'aménagement du territoire, du développement urbain, de la formation, de la culture ou encore de la politique sociale et d'intégration. C'est pourquoi il est impératif que les villes soient mieux représentées dans le système politique genevois et plus systématiquement impliquées dans les décisions qui les touchent. Cela passe notamment par une collaboration accrue entre elles et par un lobbying coordonné auprès des instances politiques cantonales et fédérales, comme auprès des acteurs de la société civile et de l'opinion publique.

Sur le plan national, l'Union des Villes Suisses donne l'exemple, avec son travail de collaboration, d'échange d'expériences et de lobbying.

C'est sur ce modèle que s'est constituée, en 2015, l'Union des Villes Genevoises (UVG), qui est d'ores et déjà engagée sur plusieurs dossiers essentiels pour l'avenir des villes genevoises.

Une année après sa création, les six plus grandes villes genevoises (Carouge, Genève, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier), représentant 68% de la population du canton, ont toutes adhéré à l'UVG. Je n'ai aucun doute que les autres villes nous rejoindront rapidement, dès lors qu'elles auront pu appréhender les vrais enjeux de nos cités.

Nicolas Walder,  
Président de l'Union des  
Villes Genevoises

## 15 villes / communes sont prises en compte pour les statistiques :

**6 villes membres :** Genève, Vernier, Lancy, Meyrin, Carouge, Onex

### 5 autres villes selon les critères de l'OFS :

Thônex, Versoix, Le Grand-Saconnex, Chêne-Bougeries, Plan-les-Ouates

**4 villes en devenir :** Bernex, Confignon, Veyrier et Chêne-Bourg

## Territoire

**15 villes**

réparties sur 39% du territoire et où réside  
87% de la population du canton

**69%**

des surfaces de transport

**68%**

des zones industrielles  
et artisanales

**70%**

des espaces verts  
et des lieux de détente

## Logement

**98%**

des zones à bâtir  
ordinaires 1, 2 et 3

**96%**

des studios et des logements  
de 2 à 3 pièces

**80%**

des logements  
construits en 2015

**86%**

des logements subventionnés construits  
dans les villes entre 2010 et 2015

**89%**

de l'ensemble des logements  
du canton

**Emploi****92%**

des emplois de Genève

**Sécurité****+90%**des agents-e-s de police municipale  
sont engagé-e-s par les villes**Social****96%**des bénéficiaires d'allocations  
de logement**97%**des bénéficiaires  
de l'aide sociale**95%**

des places de crèche

**92%**

des chômeurs et chômeuses du canton

**Politique****51%**des Conseiller-e-s municipaux :  
472 élu-e-s sur 924 pour  
l'ensemble des communes**34%**des exécutifs communaux : 47 élu-e-s  
sur 137 pour l'ensemble des communes**Finances****86%**des dépenses d'investissements ;  
soit 287 millions pour l'année 2014**88%**des charges de fonctionnement dans  
les villes ; soit 1.9 milliard de francs  
pour l'année 2014

Sources: OFS / OCSTAT et SRED / SASAJ

# Les villes, un lieu où grandir

Tous les parents souhaitent le meilleur pour leurs enfants. Un des premiers enjeux auquel ils sont confrontés est donc la possibilité de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Cette possibilité, indispensable à la qualité de vie de nos habitant-e-s, est directement dépendante des possibilités offertes aux familles pour confier leur enfant à des tiers durant les temps consacrés à l'activité professionnelle.

A Genève, ce sont les communes qui financent principalement les structures d'accueil collectif de la petite enfance, et plus particulièrement les Villes membres de l'UVG qui offrent et financent plus de 75% des places en crèche du Canton et complètent cette offre par de l'accueil familial de jour ou des crèches familiales.

Évidemment, l'engagement des Villes ne se limite pas à l'accueil préscolaire, mais

se conjugue en prestations de soutien aux familles et à la parentalité jusqu'à l'âge adulte : encadrement para- et périscolaire, accueil libre en centres de loisirs, soutien aux activités artistiques, de loisirs ou sportives pour la jeunesse, prestations socio-éducatives pour adolescent-e-s jusqu'à l'accompagnement à l'insertion professionnelle pour jeunes adultes.

Cet investissement pour l'enfance et la jeunesse est une priorité pour nos Villes, conscientes ainsi de s'engager tant pour ses habitant-e-s que pour les citoyen-ne-s de demain.

---

1 - FOCUS n°5 OCPE/SRED – Mai 2015 Disparités territoriales



# Des villes de solidarité et de cohésion sociale

Les villes membres de l'UVG, qui représentent près de 70% de la population cantonale, concentrent des secteurs de précarité importants. En effet, parmi les 67 sous-secteurs directement concernés par la Politique de cohésion sociale en milieu urbain (PCSMU), seuls 8 d'entre eux ne se situent pas dans l'une de nos villes.

Face à ce constat, les villes genevoises développent depuis de nombreuses années des politiques publiques de lutte contre la précarité et de soutien aux familles et aux habitant-e-s qui en ont besoin, en complément toujours plus indispensable à l'aide sociale individuelle à la charge du canton, soit pour lui l'Hospice général.

Cette action sociale communale se décline sous plusieurs formes : aide personnalisée (soutien administratif ou financier ponctuel), lieux d'aide et d'orientation juridique, psychologique et d'insertion professionnelle, distribution de denrées alimentaires et mise en place de diverses actions sociales collectives comme des épiceries ou des restaurants sociaux. Elle se traduit également par des programmes d'intégration des populations d'origine étrangère, visant par exemple l'apprentissage de la langue ou la valorisation du vivre ensemble. Enfin, une attention particulière est accordée aux seniors, qui bénéficient d'une large palette d'activités collectives favo-

risant les échanges conviviaux, prévenant l'isolement et leur permettant de rester en forme.

Ces actions représentent une part considérable de la politique de cohésion sociale cantonale et jouent un rôle particulièrement important pour les populations fragiles des villes.

2 - Analyse des inégalités dans le canton de Genève dans le cadre de la Politique de cohésion sociale en milieu urbain. Rapport 2014 du Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève (CATI-GE)



# Offrir des logements pour toutes et tous

**Avec un taux de vacance de 0,41% en 2015, Genève constitue l'un des hauts lieux de la crise du logement en Suisse. Depuis plusieurs années, la pénurie renchérit le coût du logement, mettant en difficulté une partie importante de la population.**

Dans ce cadre, les villes genevoises ont une responsabilité particulière. En effet, en tant que maîtres d'ouvrage d'utilité publique, elles peuvent offrir à leurs habitant-e-s des logements qui répondent à leurs besoins prépondérants. Ici, l'objectif est clair: offrir un habitat à toutes les couches de la population, en accordant une attention particulière aux familles, aux personnes handicapé-e-s, aux personnes âgées et aux ménages modestes, en n'excluant pas les personnes vulnérables mais, au contraire, en les intégrant.

Par l'offre de logements en mains publiques, nos villes sont également capables

de contribuer à stopper les logiques spéculatives: si le logement communal n'est pas forcément un logement social au sens du logement subventionné cantonal, il est assurément un logement équitable et durable. En calculant les loyers en fonction des coûts et en renonçant à viser les bénéfices distribuables, les villes fournissent une contribution durable à l'approvisionnement de la population en logements à prix modérés.

En complétant cette approche par une logique participative pour la gestion de l'habitat et des quartiers, les villes genevoises se profilent, au côté par exemple des coopératives, comme des actrices indispensables à la qualité de vie et à la promotion de l'habitat à Genève.



# Les villes genevoises : pour une densification harmonieuse

L'urbanisation de Genève se développe dans un contexte de forte croissance économique et démographique. L'enjeu pour les autorités des villes genevoises est donc de saisir l'opportunité de ce développement pour garantir et améliorer la qualité de vie des habitant-e-s. Cela passe par une densification des zones bâties et par une utilisation rationnelle du sol, en adéquation avec un développement durable du territoire. Cette démarche doit impérativement s'accompagner d'un développement des infrastructures de transports publics et de mobilité douce. Elle nécessite également d'aménager et de valoriser les espaces naturels et publics, sans oublier de rendre les commerces viables.

Pour autant, la densification implique des changements qui peuvent susciter certaines craintes ou espoirs chez les habitant-e-s. Pour répondre à leurs attentes et interrogations, il est impératif de rapprocher les projets d'urbanisation des habitant-e-s afin que ces dernier-ère-s puissent se les approprier. A cet égard, les villes genevoises s'engagent pour la mise en place de processus participatifs devant permettre la co-construction de notre territoire.

Les collectivités publiques doivent également faire valoir leurs intérêts avant ceux des promoteurs. Pour cela, les villes doivent maîtriser les droits à bâtir afin d'être impliquées directement dans les processus d'aménagement et faire en sorte que les logements soient à des prix abordables.

Enfin, les villes genevoises tiennent à ce que l'effort consenti depuis de nombreuses années en matière de densification, de construction de quartiers d'habitation, d'espaces de travail, d'infrastructures diverses, de création et de préservation des espaces verts soit reconnu par l'ensemble des collectivités publiques du canton.



# Bien vieillir dans sa ville

**La politique de la vieillesse représente l'un des enjeux fondamentaux de la Suisse pour ces prochaines années. Aujourd'hui, les personnes de plus de 65 ans représentent déjà presque 18% de la population urbaine (dont 5,4% de plus de 80 ans). D'ici 2030, un quart de la population suisse aura plus de 65 ans.**

Les préoccupations des villes genevoises pour les seniors se déclinent en deux face de la même médaille : l'objectif étant de permettre aux habitant-e-s de bien vieillir dans leur ville.

La première face concerne les conditions structurelles : il est essentiel que les seniors puissent bénéficier d'un logement et d'un environnement adaptés à leurs besoins, ainsi que de soins et d'un encadrement à proximité. Il est de la responsabilité des villes d'offrir un soutien face aux difficultés

administratives et économiques que l'âge peut mettre sur le chemin de chacun-e. La deuxième face est celle du lien social : pour trop d'ainé-e-s, vieillir signifie en effet se sentir progressivement mis à l'écart. Face à ce risque, les villes genevoises mettent en place de nombreuses actions pour lutter contre l'isolement des seniors.

L'action des villes genevoises s'articule donc autour de ces deux axes, afin d'offrir aux populations seniors une qualité de vie optimale le plus longtemps possible.



# Des villes sûres

Se sentir et vivre en sécurité sont des droits fondamentaux. L'UVG, à l'instar de l'Union des villes suisses, se fonde sur un concept global en matière de sécurité, qui ne se limite pas à la seule sécurité policière, mais prend en considération l'ensemble des menaces auxquelles sont confrontées les villes, qu'elles soient de nature sociale, d'ordre technique ou liées au climat. Pour promouvoir la sécurité urbaine, des espaces de qualité accessibles à toutes et à tous sont essentiels, de même qu'une vitalité urbaine et sociale des quartiers.

La police municipale, en tant que police de proximité, doit rester prioritairement une police au service de la collectivité locale. Elle est en premier lieu une police de tranquillité publique, qui contribue à la qualité de vie et au bien vivre ensemble. Son action repose sur une bonne connaissance des quartiers, une présence pédestre et cycliste régulière, l'ouverture aux partenariats locaux (associations d'habitant-e-s, concierges, commerçant-e-s, TSHM,...), l'instauration d'une relation de confiance avec les habitant-e-s et l'adoption de démarches proactives d'anticipation et de résolution de problèmes. Ses résultats se mesurent à l'aune des réponses apportées aux attentes de la population.

La sécurité urbaine s'instaure par un ensemble de mesures de nature très variée. Dans ce cadre, la coopération et les échanges d'informations entre villes, ainsi que les accords entre villes, cantons et autorités fédérales sont indispensables.



# Les villes, moteurs de l'offre culturelle et sportive

En Suisse, plus de 50% du financement public de la culture est assuré par les communes. En matière sportive, ce taux dépasse les 70%, les communes possédant 80% des infrastructures sportives. A Genève, ces tâches sont assurées quasi-exclusivement par les communes.

Chaque année, les villes genevoises consacrent ainsi plus de 300 millions de francs à la culture, afin de financer des institutions telles que le Grand Théâtre de Genève, le Théâtre de Carouge, le Forum de Meyrin, la Comédie, l'Alhambra, la Villa Bernasconi, le Musée d'ethnographie, les salles de Vernier, Onex et Thônex, le Musée de Carouge, les bibliothèques, la scène en plein air Ella Fitzgerald ou encore la Fête de la Musique.

En parallèle, les villes genevoises assurent près de 90% du financement public des

activités sportives pour la population. Parmi les structures soutenues se trouvent aussi bien les stades du Bois-de-la-Bâtie, des Libellules, de la Fontenette, les centres des Vernets, du Bout-du-Monde, de Varembé, du Bois-des-Frères, de Sous-Moulin, que les patinoires ou les piscines d'écoles et publiques de Lancy, Carouge et Meyrin, ainsi que le Centre intercommunal sportif des Evaux. Sur ces sites, l'ensemble de la population de la région bénéficie de tarifs abordables aussi bien pour les jeunes, les familles, les plus précarisés que les aîné-e-s.

La culture et le sport constituent de formidables vecteurs du lien social, d'accueil et de promotion de la qualité de vie, sans distinction d'origine, de revenu ou de génération. Ils sont donc au cœur de l'engagement des villes genevoises.



# Les finances : pierre angulaire de l'administration publique

Avec la densification en cours des centres urbains, la situation financière des villes genevoises est aujourd'hui périlleuse. Depuis que la Confédération s'est lancée dans un report des charges vers les cantons, ces derniers tendent à se tourner vers les communes. Les villes genevoises sont particulièrement concernées par ces mouvements de transfert de charges, réalisés généralement sans augmentation de pouvoir décisionnel et sans compensations financières.

En raison de la structure de leurs populations, les villes doivent également assumer des charges plus importantes, en lien avec des catégories surreprésentées en milieu urbain comme les chômeur-euse-s, les familles monoparentales, les migrant-e-s, les personnes âgées et les personnes précarisées. A cela s'ajoute les coûts inhérents aux infrastructures proposées par les centres urbains, présentant généralement d'importants effets de débordement, en attirant des usager-e-s bien au-delà des frontières communales. Ainsi, selon l'Union des villes suisses, les communes urbaines font face à des charges de transport par habitant-e dépassant de 40% celles des communes non urbaines. Ce surcoût atteint 57% en matière de sécurité sociale, et même 200% pour la sécurité publique.

Si les villes genevoises sont prêtes à assumer plus de responsabilités, elles demandent qu'à l'instar du reste du pays un vrai système de compensation de charges soit instauré à Genève – tenant compte des spécificités des villes genevoises et des prestations qu'elles assurent au bénéfice de toutes et tous –, afin que les charges puissent être équitablement partagées entre tous les habitant-e-s du canton.

3 - [http://staedteverband.ch/fr/Info/Documentation/Faits\\_et\\_chiffres](http://staedteverband.ch/fr/Info/Documentation/Faits_et_chiffres)



# Présentation de l'UVG

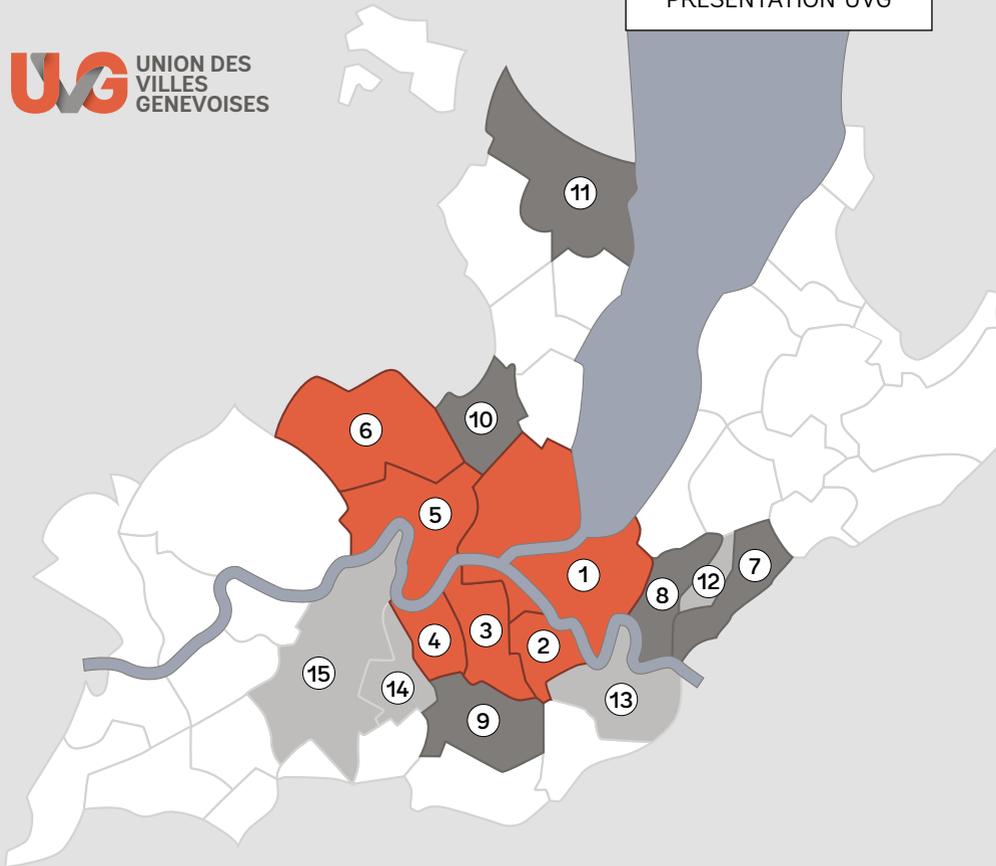
L'Union des Villes Genevoises (UVG) regroupe, sur une base volontaire, toutes les villes du canton qui comptent plus de 10 000 habitant-e-s et/ou une densité de plus de 1500 habitant-e-s au km<sup>2</sup>.

Créée en 2015, l'UVG compte déjà comme membres les 6 plus grandes villes du canton, qui regroupent à elles-seules environ 70% de la population genevoise. Si la Ville de Genève est la 2<sup>e</sup> de Suisse en nombre d'habitant-e-s, l'UVG compte également d'autres villes d'importance nationale à l'instar de Vernier (16<sup>e</sup>) ou de Lancy (21<sup>e</sup>).

Dans le canton de Genève, 15 communes peuvent être considérées comme villes. Ces communes, qui s'étendent sur moins de 40% du territoire, regroupent plus de 85% de la population du canton et plus de 90% des emplois, mais aussi la quasi-totalité des places de crèches et des théâtres, pour ne citer que ces deux éléments.

Ainsi, à l'instar de l'Union des Villes Suisses, notre association entend porter les spécificités des villes genevoises, confrontées à des défis majeurs qui doivent impérativement être mieux pris en compte. Car si la ville est le lieu d'habitation de la grande majorité des Genevois-es, elle est aussi un lieu de forte création de richesses. Il est donc primordial d'accorder aux villes l'autonomie et les ressources qui leur permettront de continuer de dynamiser notre canton.





Villes de l'UVG

Autres villes

Villes en devenir

- |   |                 |
|---|-----------------|
| 1 | Ville de Genève |
| 2 | Carouge         |
| 3 | Lancy           |
| 4 | Onex            |
| 5 | Vernier         |
| 6 | Meyrin          |
| 7 | Thônex          |
| 8 | Chêne-Bougeries |

- |    |                 |
|----|-----------------|
| 9  | Plan-les-Ouates |
| 10 | Grand-Saconnex  |
| 11 | Versoix         |
| 12 | Chêne-Bourg     |
| 13 | Veyrier         |
| 14 | Confignon       |
| 15 | Bernex          |



**web:** [www.uniondesvillesgenevoises.ch](http://www.uniondesvillesgenevoises.ch)  
**e-mail:** [info@uniondesvillesgenevoises.ch](mailto:info@uniondesvillesgenevoises.ch)  
**facebook:** [www.fb.com/uniondesvillesgenevoises](http://www.fb.com/uniondesvillesgenevoises)

**UG** UNION DES  
VILLES  
GENEVOISES